



## FICHE DE POSTE

# LE HCÉRES RECRUTE 2 ADMINISTRATEURS(TRICES) DES SYSTÈMES D'INFORMATION

**CLÔTURE DES CANDIDATURES LE 15/12/2017**

### PRÉSENTATION DU HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité administrative indépendante créée par la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Son organisation et son fonctionnement sont régis par le décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014. Le Haut Conseil est chargé :

- d'évaluer les établissements d'enseignement supérieur et leurs regroupements, les organismes de recherche, les fondations de coopération scientifique et l'Agence nationale de la recherche, les entités de recherche ; les formations et diplômes des établissements d'enseignement supérieur ou, le cas échéant, de valider les procédures d'évaluation réalisées par d'autres instances ;
- d'évaluer, à leur demande, les établissements d'enseignement supérieur étrangers ;
- de produire des analyses et indicateurs à l'échelle nationale et internationale en s'appuyant sur les travaux de l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST), département du Hcéres.
- de contribuer à la définition d'une politique nationale de l'intégrité scientifique, observer les pratiques et accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de leurs obligations, en s'appuyant sur l'Office français d'intégrité scientifique (Ofis), département du Hcéres.

Le Hcéres est administré par un collège composé de 30 membres, dont le président. À ses côtés, siègent le Conseil d'orientation scientifique de l'OST et le Conseil de l'intégrité scientifique. En outre, le Hcéres est organisé en 8 départements, dont 4 départements d'évaluation, un département Europe et International, un département du système d'information, ainsi que les départements OST et l'Ofis, encadré par un secrétariat général.

### PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION (DSI)

Le département du système d'information est au centre des activités du Haut Conseil. Il vient en support et soutien aux autres départements. Sous l'autorité d'un directeur, il est composé de dix personnes de catégorie A et B.

Le département a notamment pour mission :

- d'élaborer une stratégie d'évolution du système d'information et un schéma directeur en adéquation avec le plan stratégique 2016-2020 du Hcéres ;
- d'organiser les ressources du système d'information ;
- de définir une politique des données dans une optique de rationalisation et d'optimisation de leur collecte et de leur mise à disposition.

### MISSION DU POSTE ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Au département du système d'information. Dans le cadre des applications qui lui seront confiées, il(elle) aura en charge le pilotage, le maintien en condition opérationnelle, l'exploitation et l'assistance auprès des utilisateurs.

Ainsi, il(elle) devra notamment :

- participer à l'administration du système d'information en termes de référentiels, règles, démarches, méthodologies et outils ;
- vérifier la pertinence et la performance fonctionnelle du système d'information ;
- proposer des évolutions applicatives (fonctionnelles ou techniques) ;
- participer à la définition et faire appliquer les accords de niveaux de service ;
- mutualiser les bonnes pratiques en matière d'utilisation du système d'information ;
- résoudre ou faire remonter les incidents et optimiser les performances ;
- assister les utilisateurs du système d'information ;
- contrôler et planifier de manière efficace les modifications d'applicatifs, de logiciels, de traitements de données ;
- participer à l'élaboration d'outils de consultation, de contrôle et de gestion (scripts, procédures, requêtes, reporting) ;
- anticiper les changements et leurs impacts métiers sur le SI et en assurer la promotion par des actions de conseil et de communication ;
- assister la maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration de cahiers des charges ;
- rédiger la documentation fonctionnelle et technique ;
- animer et coordonner une équipe projet.

## CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances « métiers »

- très bonne connaissance des fondamentaux de l'organisation et de la structuration des systèmes d'information ;
- maîtrise de principes et attendus de l'urbanisation des systèmes d'information ;
- maîtrise des environnements Windows et LINUX ;
- maîtrise de l'administration de systèmes de bases de données (Oracle Enterprise, MySQL) ;
- maîtrise des langages de programmation, de requêtes, de description (PERL, PHP ou JAVA, SQL, XML ...) ;
- connaissance des systèmes d'information décisionnels : outils et méthodes (Talend, Qlikview) ;
- savoir anticiper les évolutions fonctionnelles et techniques ;
- savoir animer une équipe projet et travailler avec des acteurs divers (informaticiens, chefs de département et de service, gestionnaires administratives, chargés d'études, statisticiens, chercheurs, ..) ;
- savoir communiquer et faire preuve de pédagogie.

Connaissances générales

- le système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ;
- anglais professionnel.

## CADRE STATUTAIRE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- formation initiale : niveau bac + 3 minimum dans la filière informatique ;
- expérience de gestion de projets ;
- titulaire de la fonction publique – catégorie A (détachement ou mise à disposition) ou contractuel CDD ;
- rémunération selon expérience.

## CANDIDATURE

Les candidats doivent adresser leur dossier (CV et lettre de motivation) avant le 15/12/2017, par voie électronique à : [sg@hceres.fr](mailto:sg@hceres.fr)